

# Le dialogue parties prenantes

RUPTURE  
ENGAGÉE

D'après la documentation de l'ORSE



L'ORSE et BL évolution ont réalisé des entretiens auprès de plusieurs entreprises pour approfondir la question du dialogue avec les parties prenantes, et deux principaux constats en sont sortis :

- Au niveau groupe, il existe la plupart du temps des processus et politiques à suivre précisément. Le dialogue est formalisé et il y a parfois des personnes dédiées à ce rôle.
- Au niveau opérationnel, le dialogue est spontané et ponctuel et il n'existe pas vraiment de processus formalisé. Ce qui a pour conséquences un manque de remontée des enseignements qui en découlent et d'identification des opportunités pour l'entreprise.

**Le dialogue parties prenantes est souvent motivé par des besoins commerciaux et est donc souvent unilatéral.**

Pour un dialogue parties prenantes efficace, il faut initier les collaborateurs à ce dialogue grâce à plusieurs étapes :

- Préciser les notions, expliquer ce qu'est "le dialogue" et "les parties prenantes" car ce n'est pas toujours évident.
- Mobiliser les collaborateurs, notamment en intégrant le dialogue dans les missions des collaborateurs.
- Apporter des clés de compréhension pour favoriser l'appropriation de la démarche grâce à différents outils (formation, guide, échanges, cartographie...)

## Les intérêts du dialogue parties prenantes

- Alimenter les réflexions stratégiques de l'entreprise
- Saisir les changements et nouvelles opportunités
- S'assurer de l'acceptabilité des projets
- Anticiper et gérer une crise
- Anticiper et s'adapter aux réglementations

## Structurer le dialogue au niveau opérationnel

Pour structurer le dialogue au niveau opérationnel, trois points sur lesquels l'entreprise pourrait travailler, ont été identifiés :

- Désigner le responsable local du dialogue,
- Cartographier les parties prenantes,
- Préciser l'objet du dialogue.

Par la suite, il est également important de définir les formes (unilatérale/multilatérale) et modes (formels/informels) du dialogue, et de faire un suivi régulier pour pérenniser les relations avec les parties prenantes.